



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date convocation :
4 avril 2025

Date affichage avis :
4 avril 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 22

Objet :
PRÉSENTATION DU
COMPTE
FINANCIER
UNIQUE 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, 1^{er} Adjoint au Maire.

Étaient présents : M. Daniel WOTIN, M. Joël DRECOURT, Mme Annie LE MEZEC, M. Anthony DESCHAMPS, Mme Martine DUPUY, M. Jean-Pierre BAUDIN, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Astrid DELANNOY, M. Chrislain CAUSSIAUX, M. Joël TISSIER, M. Gilles VARIN, Mme Martine MORY, Mme Béatrice BOUREL, Mme Estelle DRENO.

Excusés : Mme Michèle BARATELLA (représentée par M. Daniel WOTIN), Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO (représentée par M. Xavier TALON), Mme Annie ALLOITTEAU (représentée par M. Joël TISSIER), M. Adrien LE TALLEC (représenté par M. Joël DRECOURT).

Absents : M. Patrick CHALES, Mme Félisberta MENDES-SEMEDO, Mme Cloé BLANCHARD, Mme Audrey AMAURY.

Secrétaire de séance : M. Christian DOUSPIS.

Le conseil municipal,
Sur présentation de Monsieur TALON et après examen détaillé,
Vu les articles L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu l'avis de la commission des Finances du 28/02/2025,
Vu le Bureau Municipal du 03/04/2025,
Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote) :

De constater que la procédure de confection du compte financier unique est commune à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée, et que l'État des Contrôles du CFU met en évidence la stricte concordance entre les données de la commune et celles du comptable ;

D'approuver le Compte Financier Unique 2024 de la commune,

D'arrêter les résultats définitifs comme suit :

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20250410-2025-18-19-DE
Date de télétransmission : 18/04/2025
Date de réception préfecture : 18/04/2025

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
INVESTISSEMENT 2024	1 786 117,58 €	693 083,30 €	- 1 093 034,28 €
FONCTIONNEMENT 2024	4 932 028,47 €	7 766 121,21 €	2 834 092,74 €
CUMUL EXERCICE 2024	6 718 146,05 €	8 459 204,51 €	1 741 058,46 €

Vote l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

POUR MÉMOIRE	Euros
Excédent de fonctionnement reporté (002 RF)	2 340 988,69
RÉSULTAT DE L'EXERCICE : 2024 EXCEDENT RÉEL	493 104,05
<u>EXCEDENT AU 31 / 12 / 2024</u>	2 834 092,74
Affectation obligatoire des résultats :	
* Ligne 1068 RI – Excédent de fonctionnement capitalisé	1 093 034,28
* Ligne 001 DI – Résultat d'investissement reporté (déficit)	1 093 034,28

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 11 avril 2025

Pour le Maire,
Le 1^{er} Adjoint délégué aux finances
11^{ème} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Xavier TALON

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20250410-2025-18-19-DE
Date de télétransmission : 18/04/2025
Date de réception préfecture : 18/04/2025